

## « Le Commerce en fête » a mobilisé 199 commerçants

Le thème de la protection de l'environnement a dynamisé l'opération « Commerce en fête » à laquelle ont participé vingt-deux unions commerciales ardennaises.

L'opération « Le Commerce en Fête » mise en place par la CCI et qui s'est déroulée du 6 au 13 octobre dans le département a valorisé le commerce de proximité, l'accueil et les compétences des commerçants et des artisans et le sens du respect de l'environnement de leurs clients.

Il fallait donner envie aux clientèles des commerces des centres-villes et centres-bourgs d'y revenir plus souvent qu'à l'accoutumé. L'opération a permis aux clients de découvrir ou de redécouvrir les commerçants, les artisans ou les prestataires de service dans leurs environnements professionnels.

La CCI des Ardennes a organisé l'opération « Le Commerce en Fête » avec douze unions de commerçants et d'artisans des Ardennes. Illustrant le thème de la protection de l'environnement et des relations harmonieuses entre commerçants et clients, la manifestation a mobilisé 199 commerces de proximité. Ils ont distribué des sacs biodégradables et fait la promotion des animations commerciales des centres-villes et des transports en communs. Chaque commerçant participant à l'opération a reçu un prêt-à-monter de promotion de l'opération (affiches et plaquettes). Auprès de ses clients, cet outil lui a permis de vanter la charte du plaisir d'acheter dans un commerce de proximité et d'inciter tout un chacun au cours de sa journée à de petits gestes écologiques.

Les clients ont participé à un grand jeu départemental que les unions com-

merciales ont pu adapter aux contextes locaux. Les clients qui ont participé au jeu ont pu gagner un voyage d'une valeur de 3000 euros, des lots permettant la découverte du patrimoine naturel des Ardennes (ballade sur la Meuse, randonnées en quad, des séjours dans des cabanes perchées, des parcours en accrobranche, nuit en Yourtes).

C'est la première fois que la CCI des Ardennes organisait « Le Commerce en Fête », opération lancée voici plus de sept ans par la CCI de Perpignan. Et qui rassemble aujourd'hui une cinquantaine de chambres consulaires en France. La CCI des Ardennes organisera de nouveau cette manifestation en recrutant encore plus de commerçants de proximité.

Contact : Landry Sattezi,  
tél : 03 24 56 62 87  
mail : lsattezy@ardennes.cci.fr

# 150 commerçants satisfaits

Le lundi 15 octobre 2007 à Châlons-en-Champagne se sont déroulées Les Rencontres du Commerce en Champagne-Ardenne, organisées par les chambres de commerce et d'industrie de la région.

Ces rencontres ont réuni 150 commerçants qui ont échangé leurs expériences et leurs interrogations quant à l'avenir de leurs professions.

L'atelier « Des outils du net au service des commerçants » animé par le CEFAC\* leur a permis d'anticiper les évolutions de leur métier notamment en ce qui concerne la complémentarité, voire la synergie possible entre le e-commerce et le commerce traditionnel.

Les Rencontres du Commerce en Champagne-Ardenne leur proposaient

également de débattre sur deux questions d'actualité : « quelles opportunités et quels défis pour le commerce de demain ? » et « quelle sera la capacité des différents acteurs du commerce à s'adapter à la diversité des attentes nouvelles des consommateurs ? ».

Très satisfaits de la manifestation, les commerçants indépendants ont pu profiter de la présence de différentes personnalités parmi lesquelles François Cravoisier, président de la CRCI de Champagne-Ardenne, Jean-Paul

Bachy, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, Francis Walbaum, président du tribunal de commerce de Reims, Philippe Rucheton, directeur de recherche au centre de communication avancée et Jean-Luc Pinson, directeur du CEFAC.

\*Centre d'Etudes et de Formation des Assistants du Commerce, des Services et du Tourisme de l'ACFCI.

Contact : Dominique Courtat-Guitton,  
tél : 03 24 56 62 46  
mail : [dcourtatguitton@ardennes.cci.fr](mailto:dcourtatguitton@ardennes.cci.fr)

## L'état des lieux de la grande distribution

La CCI des Ardennes a analysé l'implantation et la répartition dans le département des commerces de plus de 300 m<sup>2</sup>.

Le bilan le plus récent datait de 2004. À la demande de la Commission Commerce de la CCI des Ardennes, Dorothée Sikouk, en charge de l'urbanisme commercial et de l'observatoire économique, a actualisé l'état des lieux de la grande distribution dans le département.

Son enquête a porté sur 276 établissements commerciaux de plus de 300 m<sup>2</sup> totalisant en 2007 quelque 422 000 m<sup>2</sup> de surface de vente. Le secteur de l'équipement de la maison l'emporte en réunissant 52,3% de la surface de vente constatée. Il est suivi du secteur de l'alimentation avec 24,2 %, puis du secteur autos et motos avec 15,4%, du secteur de l'équipement de la personne avec 5,3% et du secteur culture et loisirs avec 2,8%. Une comparaison entre les statistiques de 2004 et celles de 2007 souligne que le seuil commercial du secteur alimentaire et celui de la culture et des loisirs ont beaucoup progressé, 8 et 10 % en trois ans.

«Cependant, souligne l'enquêtrice, l'arrondissement de Charleville-Mézières totalise 63% de la surface de vente des commerces de plus de 300 m<sup>2</sup> des Ardennes, celui de Sedan

14,9%, celui de Rethel 11,8% et celui de Vouziers 10,3 % ». L'analyse de la CCI a porté de surcroît sur la mesure de la densité commerciale des établissements de plus de 300 m<sup>2</sup>

dans les Ardennes au regard de celle constatée dans les autres départements de la région Champagne-Ardenne. «La densité commerciale en commerces à dominante alimentaire est de bon niveau dans les Ardennes, du fait de la densité en hard-discounts et en supermarchés, indique Dorothée Sikouk. Le secteur du bricolage lourd est prépondérant dans le département alors que les secteurs du meuble-électroménager et de l'équipement du foyer dans une moindre mesure affichent une densité commerciale plus faible que le niveau régional».

Dans l'équipement de la personne, le territoire ardennais est « à l'équilibre ». Dans les activités de culture-loisirs, la densité commerciale est faible quels que soient les secteurs. «Les magasins de plus de 300 m<sup>2</sup> sont peu représentés dans ces

domaines compte tenu des ratios régionaux», conclut l'enquête de la CCI.

Contact : Dorothée Sikouk - tél : 03 24 56 62 42 - [dsikouk@ardennes.cci.fr](mailto:dsikouk@ardennes.cci.fr)

